

La biodiversité

Zoom sur les co-bénéfices de la biodiversité

Sommaire

1. Ressources & financements
2. Biodiversité & Climat
3. Trame noire : **en éteignant tout, Charly préserve la biodiversité et fait des économies d'€ et de CO2**
4. Santé : des « **espaces de nature publics à 5' de chez vous** » c'est le projet d'Yverdon-les-Bains
5. « **Des rues paysagères** » pour augmenter l'attractivité de la commune de Saintes
6. Vannes choisit le label « Territoire Engagé pour la Nature (TEN) » à la place du label « Villes et Villages fleuris » pour ses nombreux bénéfices sur la biodiversité
7. Restauration & protection des cours d'eau et des zones humides, essentiels à la biodiversité, à La Roche-sur-Yon
8. Avec sa régie agricole bio, Mouans Sartoux renforce sa production agricole, nourrit ses cantines 100% bio et protège sa biodiversité
9. La vie du sol : les espèces **invasives et envahissantes**

1. Ressources & financements

Capitales Françaises de la Biodiversité

Le concours identifie et valorise les meilleures pratiques des communes et intercommunalités françaises en faveur de la nature. Le concours 2024 est sur le thème : « Sobriété & biodiversité »

- [Webinaire 1](#) - la sobriété un atout pour la biodiversité
- [Webinaire 2](#) - planification et sobriété foncière
- [Webinaire 3](#) - conception sobre et favorable à la biodiversité lors des projets d'aménagements
- [Webinaire 4](#) - gestion sobre des écosystèmes urbains
- [Webinaire 5](#) - sobriété, biodiversité et transition écologique



Financements en faveur de la biodiversité

- [Fonds Verts de la Stratégie Nationale Biodiversité](#) - financer des Atlas de Biodiversité Communale
- [Mission Nature 2024](#) - appel à projets sur la restauration écologique en faveur de la biodiversité
- [Marathon de la biodiversité métropolitain](#) – dispositifs pour protéger les haies, les ripisylves et les mares
- [Dotation pour la protection de la biodiversité](#) – commune -10 000 habitants et site N2000

2. Biodiversité & Climat

La dégradation des tourbières, des zones humides ou des forêts menace de libérer dans l'atmosphère de grandes quantités de gaz à effet de serre, et donc, d'aggraver le changement climatique. « *Lorsque les systèmes naturels ne fonctionnent plus, ce sont les villes et les communautés qui en dépendent qui sont en péril* », explique Camille Parmesan, directrice de recherche à la Station d'écologie théorique et expérimentale du CNRS. « *Ce sont les écosystèmes qui purifient et stockent l'eau, et qui contrôlent le cycle du carbone. (...) réduire les émissions ne suffit plus* », assure Camille Parmesan. Le [rapport du GIEC et de l'IPBES](#) (en anglais) met en évidence qu'il faut aussi maintenir le CO₂ dans le sol et la biosphère, et absorber une partie des gaz à effet de serre déjà présents dans l'atmosphère. Pour cela, le bon fonctionnement des écosystèmes est crucial. Ainsi, les experts prônent la mise en œuvre de [solutions fondées sur la nature](#) (SfN).

<https://lejournal.cnrs.fr/articles/biodiversite-et-climat-meme-combat>

Les Solutions fondées sur la Nature (SfN) sont définies par l'UICN comme "les actions visant à **protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés pour relever directement les défis de société de manière efficace et adaptative, tout en assurant le bien-être humain et en produisant des bénéfices pour la biodiversité**".

Les SfN se déclinent en 3 types d'actions, qui peuvent être combinées dans les territoires et avec des solutions d'ingénierie civile :

- La préservation d'écosystèmes fonctionnels et en bon état écologique ;
- L'amélioration de la gestion d'écosystèmes pour une utilisation durable par les activités humaines ;
- La restauration d'écosystèmes dégradés ou la création d'écosystèmes.

Elles doivent satisfaire deux exigences principales :

- Contribuer de façon directe à un défi de société identifié, autre que la conservation de la biodiversité ;
- S'appuyer sur les écosystèmes et apporter des bénéfices pour la biodiversité.



Augustenborg, un quartier vert et bleu à Malmö en Suède

Objectif : programme visant à faire du quartier d'Augustenborg, d'une superficie de 32 ha, un lieu de vie plus soutenable sur le plan social, économique et environnemental, et cela grâce à un jardin botanique sur le toit, à la préservation des espèces pollinisatrices, à la collecte des eaux de pluie et à des bassins de biorétention des eaux pluviales, à ciel ouvert, le tout soutenu par une communauté locale engagée.

- **Les cobénéfices du projet** :
 - +50 % d'augmentation de la biodiversité
 - -20 % d'émission de carbone
 - -30% de personnes sans emploi
- Un exemple concret dans le domaine des SfN financé par de nombreux soutiens (UE, fonds privés...) qui a reçu le Prix mondial de l'habitat en 2017.



L'idée à reprendre : Mettre en œuvre des projets de SfN et communiquer et responsabiliser la communauté afin de soutenir la coopération et engager la mobilisation.

Contact anglophone : Jennifer Lenhart Jennifer.Lenhart@wwf.se

https://wwfint.awsassets.panda.org/downloads/exe_wwf_a4_template_sbn_final_fr.pdf

3. Trame noire : en éteignant tout, Charly préserve la biodiversité et fait des économies d'€ et de CO2

Depuis le 1er juin 2015, 99% des points lumineux à Charly sont éteints la nuit. Mettre en place la trame noire permet, d'un côté, de préserver la biodiversité et de l'autre, d'éviter l'émission de 5,5 tonnes de CO2 et d'économiser 20 000 € par an en énergie.

- **Objectif** : Réduire les nuisances lumineuses pour préserver l'obscurité naturelle, préserver la faune, la flore et ses pollinisateurs, promouvoir l'observation astronomique et faire des économies d'énergie.
- **Les étapes à suivre pour réduire les nuisances lumineuses** :
 - Identification des zones appropriées pour éteindre l'éclairage public
 - Éducation, information et sensibilisation du grand public sur les enjeux de la trame noire
 - Surveillance de la mise en place de la trame noire et évaluation des progrès réalisés

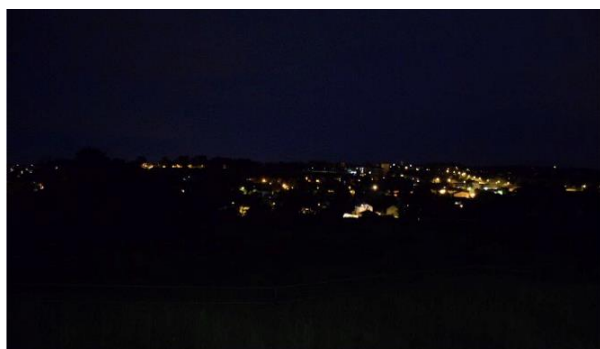


L'idée à reprendre : Participer à l'évènement la « Nuit est Belle » pour s'initier à l'extinction & se rapprocher du SIGERLy pour planifier l'extinction de l'éclairage public

Contact : Marie-Laure RUÉ, Élu(e) en charge du développement durable et de l'environnement, marie-laure.rue@mairie-charly.fr

<https://sigerly.fr/2015/06/01/charly-experimente-l-extinction-de-eclairage-public/>

Avant l'extinction de l'éclairage lumineux



Après l'extinction de l'éclairage lumineux



4. Santé : des « espaces de nature publics à 5' de chez vous » c'est le projet d'Yverdon-les-Bains

La Ville souhaite développer un réseau d'espaces publics de proximité afin d'offrir des lieux de repos et de loisirs agréables et accueillants à moins de 5 minutes des lieux de vie ou de travail des habitants.

- **Objectif** : Permettre aux habitants de se rencontrer, profiter de la nature, pratiquer une activité physique, participer à des événements socio-culturels...
- **3 outils pour une démarche participative déployée dans tous les quartiers** :
 - Des sondages en ligne et sur rue
 - Des démarches exploratoires et des micros-trottoirs
 - Des événements pour expérimenter les espaces de proximités

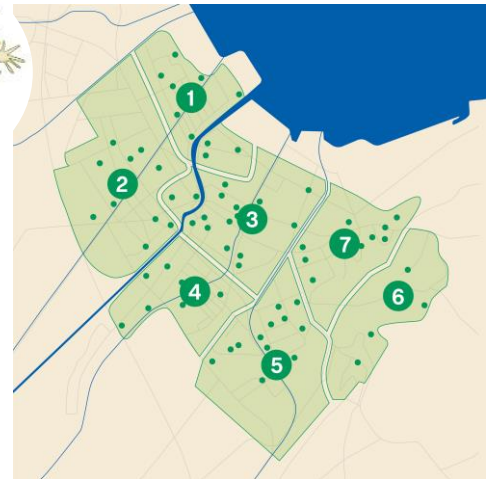


L'idée à reprendre : Il s'agit de s'inspirer et de s'adapter de la démarche pour viser précisément la renaturation. L'accès à des « espaces verts à 5' de chez vous » permettrait de favoriser la lutte contre l'artificialisation des sols, l'intégration de la biodiversité dans les espaces publics et contribuer, quand c'est possible, à la trame verte.

Contact : Julie RIEDO, Cheffe de projet, [julie.riedo\(at\)yverdon-les-bains.ch](mailto:julie.riedo(at)yverdon-les-bains.ch)
Vincent WENGER, Chef de projet, [vincent.wenger\(at\)yverdon-les-bains.ch](mailto:vincent.wenger(at)yverdon-les-bains.ch)

<https://www.yverdon-les-bains.ch/projets-urbains/espaces-publics/un-espace-public-a-5-minutes-de-chaque-yverdonnoise>

Les « espaces de nature publics à 5' de chez vous » à Yverdon-les-Bains



5. Des « rues paysagères » pour augmenter l'attractivité de la commune de Saintes

Dans le cadre sa stratégie de transition écologique, la ville de Saintes souhaite intégrer une démarche de végétalisation au programme de réfection de la voirie.

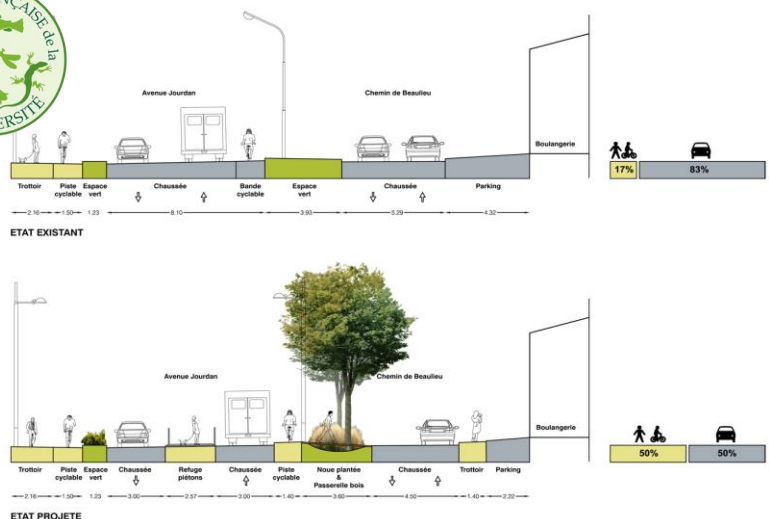
- **Objectif** : améliorer le cadre de vie des citoyens, créer du lien social au travers du permis de végétaliser, favoriser et promouvoir la biodiversité en ville, adaptation aux évènements extrêmes...
- Près de 2000 m² ont ainsi été désimperméabilisés et végétalisés pour 8000 € TTC. Cela représente 35% des surfaces traitées sur les 5820m² de surfaces requalifiées. L'économie en coût d'investissement a été évaluée à 64 000€ TTC pour une réduction de 60% du coût d'entretien.

L'idée à reprendre :

- *Désimperméabilisation : scarification superficielle du bicouche existant. Selon les semis prévus, un apport de terre végétale peut être prévu sur 4 à 5 cm,*
- *Végétalisation : test de 4 types de semis, dont la provenance locale était assurée, et choisis en fonction des particularités de chaque linéaire. Stock important de graines récoltées sur ses propres prairies grâce aux actions de brossage pour l'année suivante.*

Contact : Emmanuel MALARET - Chargé de mission Paysage & Biodiversité,
e.malaret@ville-saintes.fr, 05 46 98 24 77

<https://www.nature-en-ville.com/sinspirer/verdissons-la-ville-pour-des-rues-paysageres>



6. Vannes choisit le label « Territoire engagé pour la Nature (TEN) » à la place du label « Villes et Villages fleuris » pour ses nombreux bénéfices sur la biodiversité

David Robo, le maire de Vannes justifie l'abandon du label « Villes et Villages fleuris » au profit du label « Territoire Engagé pour la Nature » par l'argument écologique : « *Ce label ne répond plus aux attentes en se concentrant uniquement sur le fleurissement. Nous souhaitons désormais être jugés sur nos engagements en termes de biodiversité.* ». Vannes compte sur sa politique en faveur de la biodiversité avec notamment la végétalisation de ses cours d'école et de nouveaux parcs urbains pour obtenir ce label pour une durée de 3 ans.

- **L'objectif du TEN** : faire émerger, reconnaître et valoriser les plans d'actions en faveur de la biodiversité. Les communes et intercommunalités sont considérées par l'OFB comme « les relais les plus efficaces pour lutter contre la dégradation de la biodiversité »

- **3 points clés du TEN** :

- Connaître et intégrer la biodiversité dans l'aménagement



L'idée à reprendre : Diagnostic pour la mise en place de la trame verte et bleue limitant la fragmentation des habitats naturels, multiplication des jardins familiaux

- Mobiliser les acteurs et concilier biodiversité et activités locales



L'idée à reprendre : Restauration issue de produits biologiques et locaux au sein des cantines scolaires : maraichage en régie pour alimenter les crèches en produits bio et locaux

- Maintenir la biodiversité locale et restaurer les espaces naturels dégradés



L'idée à reprendre : Récupération de l'eau de pluie pour l'arrosage public, jardins sensoriels avec aromatiques, notamment pour les pollinisateurs, zéro produit phytosanitaire et biocide sur les espaces gérés par la collectivité, éco pâturage


Contact : Gérard THÉPAUT, Maire-adjoint en charge du climat, biodiversité,
gerard.thepaut@mairie-vannes.fr, 02 97 01 60 20 ,
<https://www.mairie-vannes.fr/territoire-engage-pour-la-nature>
<https://www.ofb.gouv.fr/territoires-engages-pour-la-nature>



7. Restauration & protection des cours d'eau et des zones humides, essentiels à la biodiversité à La Roche-sur-Yon

Consciente de la fragilisation des continuités écologiques aquatiques liée à l'urbanisation et à l'activité agricole, la commune a fait le choix de les restaurer en développant la connaissance de la trame humide et bleue de son territoire.

- **Un des objectifs** : connaissance, planification, protection et restauration des milieux
- **Résultats** : modélisation de la trame humide, protection et restauration de milieux humides bocagers emblématiques et observation du retour de la loutre, significative de la qualité environnementale.

 L'idée à reprendre : requalification de la place de l'eau sur le territoire, trame humide et bleue, restauration de la continuité écologique par l'effacement d'ouvrages, création et réhabilitation de mares et mise en place d'un inventaire participatif du réseau de mares.

Contact : Raphaël BEDHOMME, Chef de projet
Christian RAUTUREAU, Chef de projet, 02 51 47 47 47


https://www.capitale-biodiversite.fr/sites/default/files/experience/documents/cfb2021_rapport-visite_la-roche-sur-yon.pdf



8. Avec sa régie agricole bio, Mouans Sartoux renforce sa production agricole, nourrit ses cantines 100% bio et protège sa biodiversité

Depuis 1997, la commune a porté une politique favorable à l'agriculture locale en soutenant la promotion de produits agricoles locaux et veut proposer aux enfants une restauration respectueuse de la santé et de l'environnement.

- **Objectif** :
 - Maintenir les conditions matérielles favorables à l'installation des agriculteurs
 - Veiller à la ressource en eau
 - Préserver les paysages
- **Le conseil municipal subventionne l'installation d'agriculteurs qui acceptent de produire en bio en respectant la ressource en eau via des techniques d'arrosage adaptées.**

 L'idée à reprendre : développer une agriculture urbaine et périurbaine bio à destination de la restauration collective pour améliorer la souveraineté alimentaire du territoire et protéger la biodiversité et la ressource en eau.

Contact : Gilles PEROLE, Adjoint au Maire délégué à l'enfance et à l'éducation,
gilles.perole@mouans-sartoux.net, 04 92 92 47 11

<https://www.arbe-regionsud.org/660-protection-des-terres-agricoles-dans-le-plu-et-regie-agricole-bio-pour-une-cantine-100-bio.html?parentId=3154>

9. La vie du sol : les espèces invasives & envahissantes



Renouée du Japon

Modalités de gestion :

- L'arrachage manuel : extraire l'appareil racinaire très développé, semble être la méthode la plus efficace.



L'idée à reprendre : organiser des chantiers participatifs d'arrachage de la renouée pour transmettre les bons gestes comme l'a fait Champagne-au-Monts-d'Or

Moustique tigre

L'E.I.D. (Entente Interdépartementale pour la Démoustication) Rhône Alpes est un établissement public chargé de la lutte contre les moustiques et de la gestion des zones humides.

Modalités de gestion :

- VIDEZ (coupelles des pots de fleurs, gamelles pour animaux...)
- COUVREZ (récupérateurs d'eau, fûts ...)
- RANGEZ (jouets, brouettes, seaux et arrosoirs, poubelles ...)
- ENTRETENEZ (gouttières, bassins et fontaines, rigoles ...)
- JETEZ (pneus, boîtes de conserve, déchets ...)



Balsamine de l'Himalaya

Modalités de gestion :

- L'arrachage manuel
- La fauche
- La mise sous eau
- Le pâturage

<http://biodiversite.wallonie.be/fr/la-balsamine-de-l-himalaya-bonnes-pratiques-de-lutte.html?IDD=3968&IDC=3519>



Contacts :



Associations locales de préservation de la biodiversité

Agir pour la biodiversité

- Patrice FRANCO - Directeur territorial Rhône LPO AURA
04 37 61 05 06, rhone@lpo.fr



- Camille PROTON – Coordinatrice mobilisation citoyenne Arthropologia
04 72 57 92 78, info@arthropologia.org



Acteurs pour la mise en place de la trame noire

- SIGERly : 04 78 84 98 27



Acteur pour la lutte contre les espèces invasives

- E.I.D. : <https://www.eid-rhonealpes.com/contact-demande-diagnostic>



Acteur qui propose de l'accompagnement pour favoriser la biodiversité dans les jardins

- Pistyles – La ville fertile : 04 78 75 50 46, <https://www.pistyles.eu/>